

QUELQUES OBSERVATIONS SUR L'AGRICULTURE
DANS LA COMPTABILITE NATIONALE
DE LA MAURITANIE 1959-1968

Frédéric F. Clairmonte
Université de Montréal

Le tableau du P.I.B. entre 1959 et 1968 vise à indiquer les lignes des tendances fondamentales de l'économie mauritanienne par secteurs principaux. Avant de dégager les lacunes empiriques des données de base du tableau mauritanien calculé en prix courants, nous allons décrire les tendances évidentes qui ressortent du tableau.

Tout d'abord, nous voyons le rôle crucial du secteur minier dans le P.I.B. total au point de vue volume et croissance et qui en accentue ainsi le caractère dualiste de l'économie mauritanienne au cours de la dernière décennie.

Il est bien reconnu qu'il est plus aisé sur le plan technique dans les pays sous-développés d'avoir des données quantitatives précises sur le secteur moderne que sur le secteur traditionnel agricole, commercialisé et non-commercialisé, compte tenu de la nature même de l'agriculture. Ceci est imputable, entre autres, à l'éparpillement de l'agriculture à travers un territoire très étendu, le nombre et la variété des produits agricoles, les structures institutionnelles, la diversité des cultures, des sols et bien entendu, le problème du transport, l'incohérence des circuits commerciaux, etc.

L'importance de l'agriculture pour l'économie mauritanienne se reflète évidemment dans la place prépondérante qu'elle occupe à l'intérieur du P.I.B.: la proportion de la population agricole dans la population active et le nombre d'emplois engendré par ce secteur.

Laissant de côté pour le moment la valeur des données statistiques des autres secteurs, on peut s'interroger sur la valeur scientifique et opérationnelle des données quantitatives de l'agriculture dont nous disposons. La valeur de ces "estimations" agricoles est nulle ou quasiment nulle, étant donné qu'elles ne se basent pas sur des enquêtes agricoles. Nos connaissances sur la superficie ensemencée, la superficie irriguée, le rendement des diverses cultures dans les secteurs commercialisés et non-commercialisés sont limitées. En effet, les données sur la production d'auto-consommation dans la comptabilité nationale sont éloquantes mais il nous est permis de nous interroger sur les critères et les modalités techniques qui ont servi à l'élaboration des données. La difficulté d'estimer la production auto-consommée dans le secteur de la subsistance est bien connue. Par conséquent, les "estimations" (un euphémisme pour définir notre ignorance) n'ont aucune valeur réelle.

Il est étonnant de voir que le Fonds Monétaire International, dans un rapport confidentiel (S.M./70/141, Mauritanie, Evaluation récente de l'économie) utilise les chiffres de la comptabilité nationale sans aucun esprit critique. Il est également étonnant de voir que la C.E.A. à Addis Abeba utilise le même tableau. Toutefois, la Commission, avec une honnêteté qui lui est propre, s'empresse d'ajouter que ce sont des "estimations" qui ont besoin de modifications considérables. Dans un rapport non officiel cité dans une publication de la C.E.A., nous avons les données suivantes de la production mauritanienne.

MAURITANIE
PRODUCTION AGRICOLE

	1964	1965	(en 1966 tonnes)	1967	1968
Millet	100.000	100.000	100.000	90.000	100.000
Niébé	10.000	10.000	11.000	15.000	...
Blé/orge	300	300	325	200	...
Mais	4.000	4.000	4.000	5.700	4.000
Riz	700	900	650	400	...
Arachide	800	800	800	3.000	...
Patates douces	2.000	2.000	2.000	2.000	...
Cultures maraîchères	800	900	1.000
Pastèques	1.500	1.600	1.500
Dattes	20.000	20.000	15.000	13.000	14.000
Henné	200	200

Source: C.E.A. Données Statistiques Résumées, Numéro 30, Addis Abeba, sept. 70, d'après un rapport non-officiel

Il est permis de nous poser les questions suivantes: Qui est l'auteur ou les auteurs du rapport non-officiel, sur quelles bases a été construit ce tableau, d'après quelles modalités techniques? Certes le Ministère de l'Agriculture ne m'avait pas montré de tels tableaux. En bref, une telle précision presuppose des enquêtes extrêmement poussées et malheureusement, à ma connaissance, de telles enquêtes ne sont pas en cours à l'heure actuelle, sauf peut-être dans des conditions restreintes. Quand y aura-t-il des enquêtes agricoles de nature scientifique qui vont nous permettre d'avoir une comptabilité rationnelle et qui pourront servir comme outil analytique en matière de politique économique?

Il est impératif de commencer ce travail le plus tôt possible étant donné qu'à maintes reprises il a été constaté que l'agriculture reste notre secteur prioritaire. Est-ce que ceci est vrai?

Si l'agriculture est notre secteur prioritaire, ceci présuppose qu'il y a une stratégie globale de développement national et, en particulier, une stratégie nationale agricole. Mais il est difficile de dégager une stratégie quelconque lorsque nos connaissances quantitatives en la matière sont quasiment inexistantes.

Il est également nécessaire d'avoir des équipes en place dans les campagnes, non simplement pour obtenir des données économiques pour la comptabilité nationale, mais également pour enquêter sur les problèmes institutionnels qui se posent. Quelles techniques fonctionneront, lesquelles ne fonctionneront pas? Ceci exige des enquêtes effectuées à très grande échelle.

L'ex-Président de l'Assemblée Nationale, M. Youssouf Koita, nous a légué des informations extrêmement intéressantes:

"Mais le paysan de la vallée est surtout victime de certains abus de la part des petits commerçants de brousse auxquels il doit vendre et acheter.

Le rendement insuffisant des terres qu'il cultive ne lui permet pas toujours d'assurer sa subsistance, et à fortiori, de disposer d'un excédent de produits récoltés, pouvant peut-être vendu.

Aussi, pendant les périodes difficiles "de scoudure", le paysan se trouve-t-il dans la nécessité d'emprunter de l'argent à des taux usuraire: de 8 à 10% d'intérêt pour quatre mois.

Le commerçant prêteur l'oblige, en outre, à hypothéquer l'avenir en s'assurant, comme condition du prêt, l'exclusivité de ses futures possibilités de vente.

Le paysan se trouve ainsi dans l'impossibilité de discuter, et le taux d'intérêt du prêt, et le prix de vente de ses produits.

Outre les droits du propriétaire terrien, relativement faibles, et les abus des commerçants et intermédiaires, il est une autre charge très importante pour lui: celle de la famille, souvent très nombreuse, car elle comporte, non seulement les enfants propres, mais aussi des frères, soeurs, neveux et nièces.

Toutes ces obligations et servitudes conjuguées en regard d'une productivité insuffisante par manque de moyens modernes, entraînent une profonde désaffection du paysan pour les travaux de la terre: il se décourage et éprouve le besoin de s'expatrier pour gagner l'argent nécessaire au paiement de ses impôts ou à l'achat des marchandises et objets de première nécessité.

Nul résultat que celui des cultures traditionnelles ne constitue mieux la cause du découragement des cultivateurs de la vallée. " (1)

Ceci annonce des perspectives importantes pour la recherche socio-économique, mais une recherche qui doit être effectuée dans les campagnes par des personnes vivant dans les campagnes et non dans la capitale.

La solution du problème est là; il n'y a pas d'autres choix.

Dans l'absence de données réelles, que se passe-t-il? Obligatoirement le statisticien est amené à faire des extrapolations des extrapolations de données déjà mythiques. On est alors confronté avec un exercice arithmétique pour indiquer un ordre numérique sans aucun rapport avec la réalité.

(1) Youssouf Koita, Les Atouts Economiques de la Vallée Mauritanienne, Tourcoing, 1967, pp 21-22

Nous sommes pleinement conscients des difficultés auxquelles se heurtent toute comptabilité économique non seulement dans les pays sous-développés mais également dans les pays développés. Mais néanmoins ces obstacles ne sont pas insurmontables et pourraient être vaincus par des méthodes de recherche appropriées et par l'organisation des services statistiques agricoles et autres.

En observant les séries statistiques de la Mauritanie, nous remarquons qu'il existe (je parle d'agriculture) aucun lien entre les années de base 1959, 1964 et 1968. En effet, les données quantitatives, qui peignent un tableau assez mirobolant, sont contredites par le mode d'investissements publics dans l'agriculture qui sont en baisse continue depuis 1960, particulièrement dans le poste du "matériel".

DEPENSES BUDGETAIRES DANS LE SECTEUR RURAL

Dépenses	1960	1965	1969	Index 1960=100
Personnel	104	125	165	120
Matériel	108	3	52	54
Total	212	143	217	86

Source: Deuxième plan de développement économique et social 1970-1973

Comment s'expliquer ce taux de croissance de l'agriculture dégagé dans la comptabilité nationale lorsque le mode d'investissements est en baisse continue? Ajoutons aussi qu'en prix constants, vu l'inflation des prix, le prix réel du poste "matériel" varie en effet entre 25 et 30 millions.

En ce qui concerne l'efficacité des sommes investies, ceci est une autre question que le rapport Lacoste a déjà invoqué dans son étude. (2)

Quelles sont les conséquences qu'il faudrait tirer de la valeur des statistiques tirées de la comptabilité nationale de la R.I.M. et surtout en ce qui concerne l'agriculture? Il est à craindre que leur valeur en tant qu'instrument de la politique économique soit dangereusement compromise à défaut des études de base systématiquement poursuivies.

Il nous faut encore insister sur le fait que l'importance de tels tableaux pour la planification économique n'est pas à dédaigner dans le contexte de la planification et qu'il faudrait déjà penser à poser les jalons pour le prochain plan de développement.

- (2) Le budget de fonctionnement de l'Etat: Etude réalisée dans le cadre des travaux d'élaboration du II^e plan (1970-1973)